

Communiqué de Presse

du Syndicat National des Entreprises de l'Audition

L'enseigne Entendre rejoint le Syndicat National des Entreprises de l'Audition (SYNEA).

Le SYNEA représente désormais plus de la moitié de la filière audition.

Paris, le 3 avril 2014 –

Le conseil d'administration du SYNEA et le conseil d'administration de l'enseigne Entendre ont donné leur accord à l'adhésion de l'enseigne Entendre au Syndicat National des Entreprises de l'Audition (SYNEA).

L'enseigne Entendre a été créée il y a plus de 30 ans autour d'un réseau d'audioprothésistes indépendants. Aujourd'hui l'enseigne est présente au travers de 295 centres d'audition avec 230 audioprothésistes.

L'adhésion d'Entendre permet au SYNEA d'améliorer encore sa représentativité et sa légitimité au sein de la filière de l'audition, avec plus de 1100 audioprothésistes, présents dans plus de 2000 points de vente, au sein de neuf enseignes dédiées à l'audition.

En rejoignant le SYNEA, l'enseigne Entendre adhère aux objectifs que les adhérents se sont fixés :

- Informer de façon plus transparente le grand public sur l'exercice de la profession et sur les conséquences de la perte de l'audition,
- Approfondir la recherche sur le lien entre malentendance et maladies cognitives,
- Encourager la systématisation du **dépistage des troubles de l'audition à certains âges de la vie,**
- Œuvrer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autres instances de la profession pour une meilleure prise en charge du remboursement des audioprothèses,
- Porter une vision d'avenir pour la profession tout en préservant une réglementation propice à l'exercice libre et efficace du métier d'audioprothésiste.

« Le SYNEA souhaite la bienvenue à Entendre. » indique Guillaume Flahault, président du SYNEA
« Entendre nous apporte son expertise de professionnels de l'audition, établie depuis 30 ans, ainsi qu'une culture de l'entreprise, qui est l'un des fondements de notre syndicat. En effet, la liberté d'entreprendre, l'engagement professionnel et la liberté de choix du patient sont au cœur de nos préoccupations ».

« Notre profession est à la croisée des chemins. » ajoute Jean-Robert Fiolleau, Président d'Entendre. « Plus que jamais nous avons besoin d'être unis pour représenter efficacement la profession, la faire connaître et la défendre. Nous partageons les valeurs et l'ambition du SYNEA, au sein duquel nous défendrons les spécificités de notre coopérative ».

Le SYNEA au cœur des problématiques de l'audition

*Le SYNEA a été créé en 1994. Il regroupe actuellement neuf des plus importantes enseignes d'audioprothésistes : Audika, Amplifon, Conversons, Audition Santé, Audition Conseil, Grand Audition, Audionova, Vivason, Entendre. Toutes ces enseignes sont dédiées exclusivement à l'audition. Le SYNEA représente aujourd'hui plus de **2000 centres d'audioprothèses** répartis sur toute la France, soit 50% des centres français, **3000 employés** dont plus de 1100 audioprothésistes. Ces chiffres en font un **acteur incontournable du marché français de l'appareillage auditif**.*

Face au vieillissement de la population française, le rôle du SYNEA est de sensibiliser et d'informer la population et les pouvoirs publics sur la déficience de l'audition, véritable enjeu de santé public. Le SYNEA est fortement impliqué dans la formation prodiguée dans les écoles d'audioprothèse. A ce titre le SYNEA soutient l'Université de Lyon par l'intermédiaire de NEURODIS, fondation de coopération scientifique dédiée aux pathologies du cerveau.

Contact :

M. Guillaume Flahault

guillaume.flahault@gmail.com

Site internet : www.synea.net